



Compte-rendu du Conseil de l'UFR Lettres et philosophie du  
jeudi 30 novembre 2017

*Présents* : Pierre Ancet, Gilles Bousquet, Samir Bajric, Claire Despieres, Sylvie Fontaine, Marie-Ange Fougère, Henri Garric, Éric Heilmann, Marion Lafouge, Mustapha Krazem, Sylviane Leoni, Estelle Oudot.

*LATOSS* : Maud Lauferon, Philippe Vigneron.

*Invités* : Séverine Blot, Vanessa Besand, Youssef El Hanbali.

*Excusé* : Michel Erman, Jean-Claude Gens, Pierre Guénancia.

### **Conseil plénier (à partir de 14 h)**

#### **1. Approbation du procès-verbal du conseil du 6 octobre**

Le PV est approuvé.

#### **2. Information sur les nouveaux principes d'accès à l'université**

APB est remplacé par Parcoursup. Le calendrier de la session 2018-2019 est le suivant :

- 4-8 décembre : 1<sup>e</sup> semaine d'orientation.
- 11-22 décembre : conseils du 1<sup>er</sup> trimestre, internes aux lycées.
- 11 décembre : ouverture de la plateforme aux établissements pour la saisie des attendus.
- 15 janvier : la plateforme est ouverte et y figurent trois critères : les attendus nationaux, la déclinaison locale des attendus, les critères d'évaluation.
- 15 janvier-22 janvier : accès des lycéens aux informations d'orientation sur la plateforme.
- 22 janvier-13 mars : les élèves formulent 10 vœux non hiérarchisés. Un conseil de classe se prononcera sur ces vœux.
- 14 mars -23 mars : conseils du 2<sup>e</sup> trimestre, « Fiche Avenir » remplies.
- 31 mars : les élèves confirment leurs vœux sur la plateforme.
- 3 avril -18 mai : les départements vont examiner les dossiers. Il faut donc les classer car ils seront très nombreux : 3500 dossiers sont arrivés dans l'UFR l'année dernière. Des critères suffisamment chiffrables (bulletins de notes, etc.) sont donc nécessaires, pour qu'on puisse extraire des tableaux Excel des demandes recensées, à partir desquels on pourra faire le travail de classement.
- à partir du 21 mai : une réponse doit être fournie : oui, en attente ou oui si (parcours de remédiation). Ce parcours de remédiation n'est pas clairement défini : qui accueillera les étudiants en difficulté : l'université, l'UFR ou le département ? Avec quels intervenants ?  
Lorsque l'élève reçoit deux oui, il doit en éliminer un.
- juillet : le rectorat affectera tous ceux qui n'ont pas été affectés.

#### **3. Budget**

Youssef EL Hanbali présente le budget 2018 qui est approuvé à l'unanimité.

#### **4. Divers**

- a. Calendrier des prochaines réunions de l'UFR

Les dates fixées sont les suivantes : 8 février, 15 mars, 17 mai, 11 juillet

b. Conventions

Trois conventions sont présentées :

- aide à la publication pour un ouvrage de S. Tchougounnikov (1000€)
- cofinancement CIMEOS d'un projet ALIMS (3906€)
- cofinancement CIMEOS du projet ASMA (Arts de la Scène et de la Musique à l'Age de l'Anthropocène) (5000€)

Elles sont approuvées à l'unanimité. En outre le lancement d'une procédure de convention est demandée par P. Guenancia : il est approuvé.

c. Mot du directeur sur le site de l'UFR

Ce nouveau texte est approuvé.

d. Reconnaissance de l'Engagement étudiant

Les instances universitaires ont adopté la charte de cet engagement : elle est à disposition des scolarités des départements pour le second semestre.

Claire Despierres suggère que l'engagement étudiant dans le dispositif mis en place pour les migrants puisse entrer dans ce dispositif.

*La séance est levée à 15h45.*